

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :

N° sociétaire

: 282937T

N° contrat

: 1247000/001 414869/029

N° SIREN

: 751913351



M AVENIR ISOLATION CONCEPT 3 CHEMIN DE LA RONCE 91460 MARCOUSSIS

Pour tout renseignement contacter:
Site de gestion
SMABTP ANTONY
2-6 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
CS 90039
92184 ANTONY CEDEX

Tél.: 01.58.01.67.00 Fax: 01.58.01.58.88

CONTRAT D'ASSURANCE PROFESSIONNELLE DES ENTREPRISES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS CAP 2000

Attestation d'assurance 2016 Valable à compter du 01/01/2016 jusqu'au 31/12/2016

La SMABTP certifie que le sociétaire désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle CAP 2000, numéro 1247000/001 414869, souscrit le 01/09/2012, garantissant ses activités professionnelles suivantes :

- Isolation thermique
- Structure et travaux courants de maçonnerie béton armé
- Couverture
- Plâtrerie à base de plaques de plâtre
- Electricité
- Charpente en bois
- Menuiserie en bois (sans charpente)
- Bâtiments à ossature bois
- Génie climatique
- Menuiserie extérieure
- Plomberie installations sanitaires

pour les risques ci-après :

Responsabilité en cas de dommages matériels à l'ouvrage après réception

Ce contrat garantit

- du fait de ses activités professionnelles mentionnées ci-avant,
- pour une participation à des opérations de construction d'un ouvrage :
 - soumis à l'obligation d'assurance dont le coût total prévisionnel de construction hors taxes (travaux et honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à 26 000 000 €. Au-delà de ce montant, le sociétaire doit nous déclarer le chantier concerné et souscrire, auprès de la SMABTP, un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, il sera fait application d'une règle proportionnelle selon l'article L.121-5 du Code des assurances :